



# Assemblée générale

Distr. générale  
11 avril 2007  
Français  
Original : anglais

## Soixante-deuxième session

### Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009\*

#### Titre II Affaires politiques

#### Chapitre 4 Désarmement

[Programme 3 (Plan-programme biennal et priorités  
pour la période 2008-2009)]\*\*

## Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble . . . . .	2
A. Organes directeurs : Conférence du désarmement . . . . .	6
B. Direction exécutive et administration . . . . .	7
C. Programme de travail . . . . .	10
Sous-programme 1. Négociations multilatérales sur la limitation des armements et le désarmement . . . . .	11
Sous-programme 2. Armes de destruction massive . . . . .	15
Sous-programme 3. Armes classiques (et mesures concrètes de désarmement). . . . .	19
Sous-programme 4. Information et sensibilisation . . . . .	24
Sous-programme 5. Désarmement régional. . . . .	29
D. Appui au programme. . . . .	33
Annexe	
Produits de l'exercice biennal 2006-2007 non reconduits en 2008-2009 . . . . .	35

\* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 6 (A/62/6/Add.1)*.

\*\* *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Supplément n° 6 (A/61/6/Rev.1)*.



---

## Vue d'ensemble

- 4.1 Le désarmement général et complet sous un contrôle international rigoureux et efficace demeure le but ultime de tous les efforts entrepris dans le domaine du désarmement. La responsabilité du désarmement incombe au premier chef aux États Membres. En vertu de la Charte, l'Organisation des Nations Unies a un rôle central à jouer et la responsabilité principale d'appuyer les États Membres dans ce domaine.
- 4.2 Le mandat relatif au programme découle des priorités établies par les résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale dans le domaine du désarmement, y compris le Document final de sa dixième session extraordinaire consacrée au désarmement, première session extraordinaire consacrée au désarmement (résolution S-10/2). Le programme s'inspire également de la Déclaration du Millénaire (voir résolution 55/2) et tient compte des autres résolutions pertinentes de l'ONU. Les armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires, demeurent la source de préoccupation essentielle de l'Organisation. Le désarmement en ce qui concerne les armes classiques, surtout les systèmes d'armement avancés, les armes légères et les mines terrestres, retient de plus en plus l'attention de la communauté internationale depuis quelques années.
- 4.3 Au niveau du Secrétariat, la responsabilité du programme revient au Bureau des affaires de désarmement. La stratégie du Bureau pour la réalisation des objectifs du programme s'articule autour de cinq sous-programmes et se fonde sur le rôle et la responsabilité qui lui incombent de favoriser et d'encourager, selon qu'il convient, les mesures de désarmement et de non-prolifération à tous les niveaux. Le Bureau continuera d'aider les États Membres à promouvoir, renforcer et consolider les principes et normes négociés au niveau multilatéral dans tous les domaines du désarmement et de la non-prolifération sous tous ses aspects. Il appuiera les efforts déployés par les États Membres dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération sous tous ses aspects afin d'aider à maintenir la paix et la sécurité internationales et de contribuer à la lutte menée contre le terrorisme au niveau mondial. Le Bureau poursuivra ses activités visant à promouvoir et à faciliter la mise en œuvre du Programme d'action adopté à la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, ainsi que la mise en œuvre de mesures pratiques de désarmement. Il favorisera la transparence en se fondant sur les principes d'une sécurité non diminuée pour tous et les mesures de confiance dans le domaine du désarmement. Par l'intermédiaire de ses centres régionaux pour la paix et le désarmement, le Département aidera les États Membres à favoriser des approches régionales en matière de désarmement, de non-prolifération sous tous ses aspects, et de paix et sécurité régionales et internationales. Il continuera également de participer aux efforts visant à renforcer les connaissances techniques des États Membres en matière de désarmement, en particulier celles des pays en développement.
- 4.4 Le Bureau s'emploiera à réaliser les objectifs du programme en favorisant le processus de délibérations et de négociations multilatérales, notamment en fournissant un appui fonctionnel et administratif à la Première Commission et aux autres organes subsidiaires de l'Assemblée générale, à la Commission du désarmement, à la Conférence du désarmement et ses organes subsidiaires, aux conférences d'examen et autres réunions des parties aux accords multilatéraux sur le désarmement, ainsi qu'aux groupes d'experts créés à la demande de l'Assemblée générale. Il s'occupera aussi du suivi et de l'analyse des tendances actuelles et futures dans le domaine du désarmement, de la non-prolifération sous tous ses aspects et de la sécurité internationale.
- 4.5 Le Bureau continuera d'être une source de données impartiales et factuelles sur le désarmement et les questions de sécurité pour les États Membres, les organismes des Nations Unies, les organisations intergouvernementales et régionales ainsi que les organisations non

gouvernementales, et élargira ses programmes éducatifs de sensibilisation. Des services de formation et des services consultatifs continueront d'être fournis aux États Membres, en particulier aux pays en développement, dans le cadre du Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement et par l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), pour renforcer leurs connaissances techniques afin de leur permettre de participer plus efficacement aux délibérations et aux négociations internationales. Le Bureau aidera également les États Membres à mieux faire comprendre la relation qui existe entre désarmement et développement.

- 4.6 On continuera d'intégrer pleinement une optique soucieuse de l'égalité des sexes dans les activités menées dans le cadre du programme en mettant en œuvre un plan d'action dans ce domaine, visant à favoriser la sensibilisation et à renforcer la volonté et la capacité d'assurer l'égalité des sexes dans les affaires de désarmement.
- 4.7 Pour mener à bien ses activités, le Bureau coopérera avec d'autres départements et bureaux du Secrétariat, des organismes des Nations Unies ainsi que des entités extérieures au système, dont les organisations créées en vertu de traités, les organisations intergouvernementales, interrégionales, régionales et nationales, les organisations non gouvernementales et les milieux universitaires. Cette coopération se traduira par l'élaboration de rapports, la participation à des réunions et séances d'information, la fourniture d'un appui technique et fonctionnel, et l'échange de données d'information et d'expérience.
- 4.8 Les réalisations escomptées et indicateurs de succès du Bureau pour l'exercice biennal 2008-2009, de même que les ressources nécessaires, sont exposés en détail aux rubriques « Direction exécutive et administration » et « Programme de travail ».
- 4.9 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition même entre publications en série et publications isolées est résumée sommairement ci-après, dans le tableau 4.1, et décrite dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 4.1

**Répartition des publications**

<i>Publications</i>	<i>2004-2005 (nombre effectif)</i>	<i>2006-2007 (nombre estimatif)</i>	<i>2008-2009 (nombre estimatif)</i>
Publications en série	33	44	23
Publications isolées	35	41	32
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>85</b>	<b>55</b>

- 4.10 Le montant total des ressources prévues au titre de l'exercice biennal 2008-2009 pour le Bureau des affaires de désarmement s'élève à 20 580 700 dollars, aux taux de 2006-2007, ce qui représente une croissance de 109 200 dollars (0,5 %). Les raisons de cette croissance, qui apparaît au tableau 4.3, peuvent se résumer comme suit :
  - a) La diminution nette de 5 100 dollars au titre des organes directeurs se rapporte aux ressources autres que celles affectées à des postes (frais de voyage) et tient compte de la structure actuelle des dépenses;
  - (b) La diminution nette de 322 300 dollars au titre de la direction exécutive et de l'administration correspond au transfert d'un poste P-4 au sous-programme 5;

- (c) La diminution nette de 493 800 dollars au titre du programme de travail correspond à :
- i) Une diminution nette de 49 300 dollars au titre du sous-programme 2 découlant d'une réduction des objets de dépense autres que les postes (consultants), qui s'explique par l'achèvement du rapport sur la question des missiles sous tous ses aspects;
  - ii) Une augmentation nette de 566 500 dollars au titre du sous-programme 3, qui tient à l'effet-report de la création d'un poste P-5 au cours de l'exercice biennal 2006-2007 et au surcroît de dépenses nécessaires découlant de l'appui fonctionnel à fournir à davantage de réunions du groupe spécial d'experts;
  - iii) Une diminution nette de 238 200 dollars au titre du sous-programme 4 (objets de dépense autres que les postes) s'expliquant par l'achèvement des travaux du groupe d'experts gouvernementaux sur la question de la vérification sous tous ses aspects;
  - iv) Une augmentation nette de 214 800 dollars au titre du sous-programme 5 provenant du transfert d'un poste P-4 qui relevait de la Direction exécutive et de l'administration et d'une augmentation au titre des frais de voyage des fonctionnaires, surtout des directeurs des centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement;
- d) La diminution de 57 200 dollars au titre de l'appui au programme (objets de dépense autres que les postes) s'explique par la diminution des ressources nécessaires au titre des communications, du matériel et des fournitures de bureau.
- 4.11 Les ressources extrabudgétaires, estimées à 10 027 400 dollars, comprennent un montant de 4 388 900 dollars à virer au fonds d'affectation spéciale UNIDIR.
- 4.12 Par sa résolution 61/257 du 15 mars 2007, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, conformément à la pratique établie, dès que possible après la nomination du Haut Représentant pour les affaires de désarmement, un rapport sur les incidences financières, administratives et budgétaires de la nomination du Haut Représentant et de l'exécution des fonctions assignées au Bureau des affaires de désarmement. Par conséquent, ces incidences ne figurent pas dans le présent projet de budget. Les décisions qui seront prises par l'Assemblée générale à la suite de l'examen du rapport demandé seront incorporées au moment de l'adoption du budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009, en décembre 2007.
- 4.13 En application de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, un montant de 134 000 dollars est prévu pour financer les activités de suivi et d'évaluation, dont un montant de 128 100 dollars à prélever sur le budget ordinaire et 5 900 dollars provenant de ressources extrabudgétaires.
- 4.14 La répartition en pourcentage des ressources demandées pour ce chapitre apparaît dans le tableau 4.2.

Tableau 4.2

**Répartition des ressources par composante, en pourcentage**

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires<sup>a</sup></i>
A. Organes directeurs : Conférence du désarmement	0,2	–
B. Direction exécutive et administration	13,0	–
C. Programme de travail		
Négociations multilatérales sur la réduction des armements et le désarmement	20,9	14,2
Armes de destruction massive	12,2	–
Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)	19,4	18,7

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires<sup>a</sup></i>
Information et sensibilisation	12,2	3,3
Désarmement régional	16,3	63,8
<b>Total partiel</b>	<b>81,0</b>	<b>100,0</b>
D. Appui au programme	5,8	–
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>a</sup> À l'exclusion des ressources prévues pour l'UNIDIR.

4.15 La répartition des ressources est récapitulée dans le tableau 4.3 et les postes nécessaires sont indiqués dans le tableau 4.4.

Tableau 4.3

**Ressources nécessaires, par composante**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Composante</i>	<i>2004-2005 (dépenses effectives)</i>	<i>2006-2007 (crédits ouverts)</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant actua- lisation des coûts</i>	<i>Actua- lisation des coûts</i>	<i>2008-2009 (montant estimatif)</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
A. Organes directeurs	44,4	49,5	(5,1)	(10,3)	44,4	2,8	47,2
B. Direction exécutive et administration	2 418,1	3 006,4	(322,3)	(10,7)	2 684,1	143,3	2 827,4
C. Programme de travail	12 241,3	16 163,4	493,8	3,1	16 657,2	908,0	17 565,2
D. Appui au programme	2 424,3	1 252,2	(57,2)	(4,6)	1 195,0	73,3	1 268,3
<b>Total (1)</b>	<b>17 128,1</b>	<b>20 471,5</b>	<b>109,2</b>	<b>0,5</b>	<b>20 580,7</b>	<b>1 127,4</b>	<b>21 708,1</b>

2) *Fonds extrabudgétaires*

	<i>2004-2005 (dépenses effectives)</i>	<i>2006-2007 (montant estimatif)</i>	<i>2008-2009 (montant estimatif)</i>
<b>Total (2)</b>	<b>10 351,1</b>	<b>10 301,7</b>	<b>10 027,4</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>27 479,2</b>	<b>30 773,2</b>	<b>31 735,5</b>

Tableau 4.4

## Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2004- 2005	2006- 2007	2004- 2005	2006- 2007	2004- 2005	2006- 2007	2004- 2005	2006- 2007
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	2	2	–	–	–	–	2	2
D-1	3	3	–	–	–	–	3	3
P-5	13	13	–	–	–	–	13	13
P-4/3	13	13	–	–	–	–	13	13
P-2/1	4	4	–	–	–	–	4	4
<b>Total partiel</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>36</b>	<b>36</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1 <sup>re</sup> classe	4	4	–	–	–	–	4	4
Autres classes	15	15	–	–	–	–	15	15
<b>Total partiel</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>19</b>	<b>19</b>
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>55</b>	<b>55</b>

## A. Organes directeurs : Conférence du désarmement

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 44 400 dollars*

- 4.16 La Conférence du désarmement a été créée en application du paragraphe 120 du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution S-10/2) en tant que forum multilatéral unique de négociation en matière de désarmement pour la communauté internationale. Depuis l'élargissement de sa composition en 1996 et 1999, la Conférence est ouverte à la participation des cinq États dotés d'armes nucléaires et de 60 autres États, dont les grandes puissances militaires. En outre, chaque année, une quarantaine d'États non membres sont invités, sur leur demande, à participer à ses travaux. La Conférence conduit ses travaux sur la base du consensus, adopte son propre règlement intérieur, fait en sorte que sa présidence soit assurée à tour de rôle par tous ses membres sur une base mensuelle, adopte son propre ordre du jour compte tenu des recommandations qui lui sont faites par l'Assemblée et des propositions présentées par ses propres membres, et soumet un rapport à l'Assemblée chaque année, ou plus fréquemment si nécessaire. Sa session annuelle, d'une durée de 24 semaines, est divisée en trois parties et, s'il y a lieu, elle poursuit ses négociations sur les questions prioritaires entre les sessions. C'est pourquoi elle peut se réunir au cours de six à neuf mois par an.
- 4.17 En application du paragraphe 120 c) du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, le Secrétaire général nomme, après consultations avec la Conférence du désarmement, le Secrétaire général de la Conférence qui, en même temps qu'il est son Représentant personnel, est chargé d'aider la Conférence et son président à organiser leurs travaux. Comme l'a demandé l'Assemblée dans sa résolution 34/83 L, le Secrétaire général fournit le personnel ainsi que les concours et les services dont ont besoin la Conférence du désarmement et tous organes subsidiaires qu'elle pourrait établir, conformément aux dispositions du Règlement

intérieur de la Conférence. Le secrétariat de celle-ci est formé de fonctionnaires d'un service du Bureau des affaires de désarmement dénommé le Service du secrétariat de la Conférence du désarmement et de l'appui à la Conférence (Genève).

- 4.18 La Conférence du désarmement a mené à bon terme les négociations relatives à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (1992), et celles concernant le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (1996), avec la participation des cinq États dotés de l'arme nucléaire et d'autres grandes puissances militaires. La Conférence s'emploie à l'heure actuelle à faire un examen de fond des priorités du programme d'action international en matière de désarmement.

Tableau 4.5

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Objets de dépense autres que les postes	49,5	44,4	–	–
<b>Total</b>	<b>49,5</b>	<b>44,4</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

- 4.19 Le montant prévu pour des dépenses autres que le coût des postes correspond aux frais de voyage de responsables en poste à Genève qui doivent se rendre au Siège pour participer aux sessions de l'Assemblée générale ou à d'autres consultations ou réunions. La réduction (5 100 dollars) est liée à la structure des dépenses.

**B. Direction exécutive et administration**

***Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 684 100 dollars***

- 4.20 La direction exécutive et l'administration du programme sont assurées par le Bureau du Haut Représentant et le Bureau du Directeur.
- 4.21 Le Bureau du Haut Représentant est chargé d'exécuter le programme de travail et d'assurer la direction, la supervision et la gestion générales du Bureau des affaires de désarmement, y compris sur les plans administratif et financier. Le Haut Représentant apporte son concours au Secrétaire général et lui donne des avis sur toutes les questions touchant le désarmement et les questions de sécurité liées au désarmement; il le représente pour ces questions, selon que de besoin, et c'est lui qui fait autorité pour ce qui est d'analyser et d'évaluer, aux fins de l'établissement de directives et de la prise de décisions, les événements survenant dans le domaine du désarmement, de la non-prolifération sous tous ses aspects et de la sécurité internationale.
- 4.22 Dans l'exercice de ses fonctions, le Haut Représentant bénéficie du concours du Directeur, qui lui sert d'adjoint et est responsable du Bureau des affaires de désarmement en son absence. Le Directeur épaulé le Haut Représentant pour ce qui est de la direction exécutive et de l'administration du Bureau, veille à la coordination efficace et à la bonne exécution des programmes confiés au Bureau par les organes délibérants, conseille le Haut Représentant et formule des recommandations sur toutes les questions concernant les services fonctionnels, l'organisation, l'administration, le personnel et le budget. Le Bureau du Directeur est responsable

de la coordination des travaux du Bureau des affaires de désarmement et de ses produits. Le Directeur relève du Haut Représentant.

Tableau 4.6

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation** : Assurer l'application intégrale des directives des organes délibérants et le respect des politiques et procédures de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne la gestion du programme de travail et la gestion des ressources humaines et financières

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Programme de travail efficacement géré	<p>a) Fourniture des produits en temps voulu</p> <p><i>Mesure des résultats</i>                      2004-2005 : 95,6 %                      2006-2007 (estimation) : 96 %                      2008-2009 (objectif) : 96 %</p>
b) Recrutement et affectation du personnel en temps voulu	<p>b) Réduction du nombre moyen de jours où un poste d'administrateur demeure vacant</p> <p><i>Mesure des résultats</i>                      2004-2005 : 167,1 jours                      2006-2007 (estimation) : 120 jours                      2008-2009 (objectif) : 120 jours</p>
c) Amélioration de la représentation géographique des fonctionnaires et de l'équilibre entre les sexes	<p>c) i) Augmentation du pourcentage de fonctionnaires recrutés dans les États Membres non représentés ou sous-représentés au Bureau des affaires de désarmement</p> <p><i>Mesure des résultats</i>                      2004-2005 : 25 %                      2006-2007 (estimation) : 25 %                      2008-2009 (objectif) : 25 %</p> <p>ii) Augmentation du pourcentage de femmes nommées à un poste de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur pour un an ou plus</p> <p><i>Mesure des résultats</i>                      2004-2005 : 38,62 %                      2006-2007 (estimation) : 50 %                      2008-2009 (objectif) : 50 %</p>
d) Amélioration des délais de présentation de la documentation	<p>d) Amélioration du pourcentage de documents de pré-session qui sont présentés dans les délais impartis</p>

	<i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 75 % 2006-2007 (estimation) : 76 % 2008-2009 (objectif) : 79 %
e) Identification des questions nouvelles sur lesquelles devraient se pencher les États Membres	e) Nombre de cas où les États Membres se penchent sur des questions qui sont portées à leur attention
	<i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 106 2006-2007 (estimation) : 108 2008-2009 (objectif) : 110
f) Plus grande cohérence des politiques de gestion des activités de désarmement de l'ONU	f) Nombre d'activités menées en collaboration avec d'autres entités
	<i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 69 2006-2007 (estimation) : 72 2008-2009 (objectif) : 75

Tableau 4.7

**Ressources nécessaires**

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources</i> <i>(en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i> <i>(avant actuali-</i> <i>sation des coûts)</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>
Budget ordinaire				
Postes	2 926,7	2 604,4	9	8
Autres objets de dépense	79,7	79,7	–	–
<b>Total</b>	<b>3 006,4</b>	<b>2 684,1</b>	<b>9</b>	<b>8</b>

4.23 Le montant de 2 604 400 dollars, qui représente une diminution de 322 300 dollars, correspond au maintien de cinq postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et de trois postes d'agent des services généraux, ainsi qu'à des dépenses autres que celles affectées à des postes (assistance temporaire, heures supplémentaires et voyages des fonctionnaires). Cette diminution s'explique par le transfert d'un poste P-4 au sous-programme 5 (Désarmement régional) afin de renforcer les capacités du sous-programme pour ses activités de sensibilisation et d'information en faveur du désarmement régional, surtout pour ce qui est d'élaborer des propositions de projet, ainsi que des stratégies et des instruments de mobilisation des ressources.

## C. Programme de travail

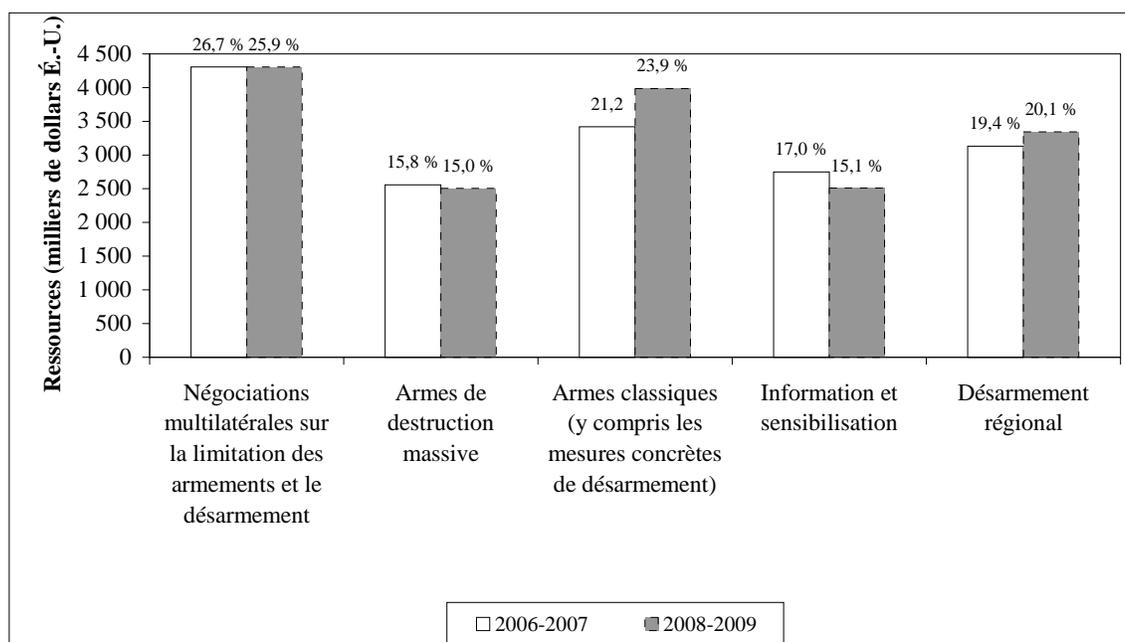
Tableau 4.8

### Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actualisation des coûts)	2006-2007	2008-2009
<b>Budget ordinaire</b>				
1. Négociations multilatérales sur la limitation des armements et le désarmement	4 307,6	4 307,6	8	8
2. Armes de destruction massive	2 555,4	2 506,1	8	8
3. Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)	3 419,9	3 986,4	10	10
4. Information et sensibilisation	2 749,6	2 511,4	8	8
5. Désarmement régional	3 130,9	3 345,7	9	10
<b>Total partiel</b>	<b>16 163,4</b>	<b>16 657,2</b>	<b>43</b>	<b>44</b>
Fonds extrabudgétaires <sup>a</sup>	5 912,8	5 638,5	–	–
<b>Total</b>	<b>22 076,2</b>	<b>22 295,7</b>	<b>43</b>	<b>44</b>

<sup>a</sup> À l'exclusion des ressources prévues pour l'UNIDIR.

### Ressources nécessaires, par sous-programme



**Sous-programme 1  
Négociations multilatérales sur la limitation des armements  
et le désarmement**

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 307 600 dollars*

- 4.24 Ce sous-programme est exécuté par le Service du secrétariat de la Conférence du désarmement et de l'appui à la conférence (Genève), qui continuera à fournir un appui fonctionnel et organisationnel aux sessions de la Conférence du désarmement ainsi qu'aux conférences et réunions des États parties aux accords multilatéraux sur la limitation des armements et le désarmement. Le Service aidera aussi les États Membres, en particulier les pays en développement, à accroître leurs compétences techniques dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement grâce au programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies. Les bénéficiaires de ce sous-programme sont les États Membres, les États parties aux accords de désarmement multilatéraux, les organisations intergouvernementales et les institutions s'occupant de limitation des armements et de désarmement.

Tableau 4.9

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès  
et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation** : Appuyer les négociations et les délibérations multilatérales sur les accords de limitation des armements et de désarmement, y compris la non-prolifération sous tous ses aspects, et assurer un appui, à la demande des États parties, aux accords multilatéraux en vigueur sur la limitation des armements et le désarmement dans ces domaines.

<b>Réalisations escomptées</b>	<b>Indicateurs de succès</b>
a) Amélioration de la qualité des services fonctionnels et techniques fournis à la Conférence du désarmement et aux conférences et réunions des États parties à divers accords multilatéraux de limitation des armements et de désarmement, y compris la non-prolifération sous tous ses aspects	a) Degré de satisfaction quant à l'efficacité des services administratifs et à l'ampleur de l'appui fonctionnel  <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 15 évaluations positives 2006-2007 (estimation) : 20 évaluations positives 2008-2009 (objectif) : 20 évaluations positives
b) Renforcement de l'assistance dans l'application des décisions, recommandations et programmes d'action adoptés par les conférences et réunions des États parties aux divers accords multilatéraux de limitation des armements et de désarmement	b) i) Degré de satisfaction quant à la qualité des services organisationnels et fonctionnels fournis  <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 15 évaluations positives 2006-2007 (estimation) : 20 évaluations positives 2008-2009 (objectif) : 20 évaluations positives

ii) Nombre de demandes d'organisation de séminaires, d'ateliers et de réunions d'information, entre autres, sur les travaux du Service, ou de contribution à ces activités

*Mesure des résultats*

2004-2005 : non disponible

2006-2007 (estimation) : non disponible

2008-2009 (objectif) : 25 demandes

iii) Nombre de consultations des sources d'information en ligne, notamment des pages Web gérées par le Service

*Mesure des résultats*

2004-2005 : 0 consultation par jour

2006-2007 (estimation) : 0 consultation par jour

2008-2009 (objectif) : 100 consultations par jour

c) Renforcement des compétences des États Membres en matière de désarmement et de non-prolifération grâce au Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement, et répartition entre les sexes plus équilibrée pour ce qui est de la participation au programme

c) i) Augmentation du pourcentage d'États Membres, surtout de pays en développement, intéressés par le Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement

*Mesure des résultats* (pourcentage d'États)

2004-2005 : 70 %

2006-2007 (estimation) : 74 %

2008-2009 (objectif) : 78 %

ii) Augmentation du nombre d'anciens participants au Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement qui font partie des organismes des Nations Unies ou qui participent aux réunions et conférences sur le désarmement et la non-prolifération

*Mesure des résultats*

2004-2005 : 60 anciens

2006-2007 (estimation) : 70 anciens

2008-2009 (objectif) : 80 anciens

iii) Augmentation du pourcentage de femmes participant au Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement

*Mesure des résultats*

2004-2005 : 30 %

2006-2007 (estimation) : 35 %

2008-2009 (objectif) : 39 %

---

**Facteurs externes**

- 4.25 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le climat politique est propice aux efforts de désarmement; b) les faits nouveaux dans le domaine politique concernant la paix et la sécurité internationales sont propres à faciliter les négociations de nouveaux accords de limitation des armements et de désarmement; c) les parties aux négociations font preuve de la souplesse voulue et de l'esprit de conciliation nécessaire s'agissant de leurs préoccupations respectives en matière de sécurité; d) les États Membres sont disposés à donner suite aux recommandations, aux résolutions et aux décisions issues des réunions et conférences; et e) les institutions nationales sont favorables à l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes dans les questions de désarmement, de paix et de sécurité.

**Produits**

4.26 Les produits de l'exercice biennal 2008-2009 seront les suivants :

- a) Services d'organes intergouvernementaux et organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Assemblée générale – Première Commission (désarmement et sécurité internationale) : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Secrétaire général sur les bourses d'études, la formation et les services consultatifs des Nations Unies dans le domaine du désarmement (1);
  - ii) Conférence du désarmement :
    - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières officielles (130); autres séances officielles convoquées au besoin par la Conférence pendant chaque session annuelle (groupes de travail ou réunions d'organes subsidiaires et comités spéciaux) (190); séances plénières (60); consultations du Président (60);
    - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports annuels de l'Assemblée générale (2); documents officiels (80); procès-verbaux (60); documentation pour les séances plénières officielles et les autres séances officielles convoquées au besoin par la Conférence pendant chaque session annuelle (groupes de travail ou réunions d'organes subsidiaires et comités spéciaux) (90); rapports des présidents ou des coordonnateurs des séances plénières officielles ou des autres séances officielles de la Conférence (10);
  - iii) Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination :
    - a. Services fonctionnels pour les réunions : conférences annuelles (16);
    - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : conférences annuelles : rapports (2); documentation de présession (50); documentation de session (20); documentation d'après session (5);

- iv) Conférence des États Parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination :
  - a. Services fonctionnels pour les réunions : conférences annuelles (20);
  - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : Conférence des États parties : rapports (2); documentation de présession (12); documentation de session (12); documentation d'après session (6);
- v) Assemblée des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'utilisation, du stockage, de la production et du transfert de mines antipersonnel et sur leur destruction :
  - a. Services fonctionnels pour les réunions : neuvième assemblée des États parties (10 séances); deuxième Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention (10);
  - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : assemblée des États parties : rapport final (1); documentation de présession pour l'assemblée (30); documentation de session pour l'assemblée (20); Conférence d'examen : rapport (2); documentation de présession pour la Conférence d'examen (15); documentation de session pour la Conférence d'examen (10);
- vi) Conférence des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction :
  - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances annuelles (20); réunions du Groupe d'experts (20);
  - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : Conférence des États parties : rapport (2); rapport du Groupe d'experts (2); documentation de présession (12); documentation de session (12); documentation d'après session (6);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
  - i) Promotion d'instruments juridiques : étude et évaluation fiables de l'évolution des négociations en cours dans le cadre de la Conférence du désarmement ainsi que des conférences et réunions des États parties aux accords multilatéraux relatifs à la limitation des armements et au désarmement; base de données au titre de l'article 7 de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert de mines antipersonnel et sur leur destruction;
  - ii) Supports techniques : gestion et actualisation de la bibliothèque documentaire du Service du secrétariat de la Conférence du désarmement et de l'appui à la conférence (Genève) mise à la disposition des États Membres, du secrétariat technique, des institutions de recherche et du public;
  - iii) Maintenance du site Web du Service de Genève;
  - iv) Maintien de la coopération avec des établissements de recherche s'occupant de la limitation des armements et du désarmement, en particulier l'Institut des Nations Unies pour la recherche et le désarmement (UNIDIR);
  - v) Documents et apports concrets dans le cadre des séminaires sur la limitation des armements et le désarmement et exposés sur les questions faisant l'objet des

négociations dans le cadre de la Conférence du désarmement; fourniture de services fonctionnels et administratifs aux présidents successifs de la Conférence du désarmement afin d'assurer la continuité des travaux de la Conférence et de fournir des services semblables aux autres conférences et assemblées des États parties aux accords multilatéraux de désarmement;

c) Coopération technique (budget ordinaire) :

Stages de formation, séminaires et ateliers : exécution du Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement : actualisation du matériel didactique; sessions de formation à l'intention de 30 boursiers par an (Conférence du désarmement, à Genève, et Première Commission, à New York); visites d'études à l'Agence internationale de l'énergie atomique, à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, à la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et dans les États Membres, à leur invitation.

Tableau 4.10

**Ressources nécessaires : sous-programme 1**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	2 404,8	2 404,8	8	8
Autres objets de dépense	1 902,8	1 902,8	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>4 307,6</b>	<b>4 307,6</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
Fonds extrabudgétaires	802,0	802,0	–	–
<b>Total</b>	<b>5 109,6</b>	<b>5 109,6</b>	<b>8</b>	<b>8</b>

4.27 Le montant de 4 307 600 dollars correspond au maintien de huit postes, dont cinq de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et trois postes d'agent des services généraux, ainsi qu'à des dépenses autres que les postes (heures supplémentaires, frais de voyage du personnel, fournitures, mobilier et matériel, subventions et contributions, notamment une subvention de 485 500 dollars accordée à l'UNIDIR).

**Sous-programme 2**  
**Armes de destruction massive**

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 506 100 dollars*

4.28 Ce sous-programme sera exécuté par le Service des armes de destruction massive qui mènera des activités relatives à ce type d'armes, notamment les armes nucléaires, conformément au mandat que lui ont confié les États Membres. Les bénéficiaires de ce sous-programme sont les États Membres, les États parties aux accords multilatéraux de désarmement et les organisations intergouvernementales et institutions s'occupant d'armes de destruction massive, en particulier des armes nucléaires.

Tableau 4.11

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès**

**Objectif de l'Organisation** : Promouvoir et appuyer les efforts de désarmement nucléaire et de non-prolifération sous tous ses aspects et aider les États Membres, sur leur demande, à soutenir les traités en vigueur relatifs aux armes de destruction massive

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Facilitation concrète des délibérations et négociations, ainsi que de la recherche d'un consensus, sur les questions de désarmement, y compris la non-prolifération sous tous ses aspects, et les questions d'universalité liées aux armes de destruction massive, en particulier aux armes nucléaires et à leurs vecteurs, par les états membres, les états parties et les autres états intéressés, sur leur demande	<p>a) Degré de satisfaction quant à la qualité et à la ponctualité des services institutionnels et fonctionnels fournis</p> <p><i>Mesure des résultats</i>            2004-2005 : 100 %            2006-2007 (estimation) : 100 %            2008-2009 (objectif) : 100 %</p>
b) Plus grand usage par les États Membres des informations sur les questions liées aux armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires, y compris les nouvelles tendances et l'évolution dans ce domaine ainsi que sur la menace potentielle d'utilisation d'armes de destruction massive et de matières connexes dans le cadre d'actes terroristes	<p>b) i) Augmentation du nombre de demandes adressées au Service pour obtenir une assistance ainsi que des apports concrets et des avis techniques sur les questions touchant aux activités du Service</p> <p><i>Mesure des résultats</i>            2004-2005 : 19 demandes            2006-2007 (estimation) : 24 demandes            2008-2009 (objectif) : 30 demandes</p> <p>ii) Augmentation du nombre de consultations (pages vues) du site Web du Service</p> <p><i>Mesure des résultats</i>            2004-2005 : 9 415 pages vues par mois            2006-2007 (estimation) : 9 800 pages vues par mois            2008-2009 (objectif) : 10 200 pages vues par mois</p>
c) Prise de conscience accrue chez les États Membres de la nécessité d'intégrer une démarche soucieuse de l'égalité des sexes quant à la teneur et aux activités du sous-programme	<p>c) Augmentation du pourcentage de femmes dans les groupes d'experts gouvernementaux créés à la demande de l'Assemblée générale et dans les manifestations organisées par le Service</p> <p><i>Mesure des résultats</i>            2004-2005 : 0 %            2006-2007 (estimation) : 10 %            2008-2009 (objectif) : 10 %</p>

### Facteurs externes

- 4.29 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le climat politique est propice aux efforts de désarmement; b) les États Membres sont disposés à appliquer les recommandations, résolutions et décisions issues de réunions et conférences; c) les organisations internationales coopèrent; et d) les institutions nationales attachent de l'importance à la question de la parité et à l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes.
- 4.30 Les produits de l'exercice biennal 2008-2009 seront les suivants :
- a) Services d'organes intergouvernementaux et organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
    - i) Assemblée générale – Première Commission (désarmement et sécurité internationale) :
      - a. Services fonctionnels pour les réunions (2);
      - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : note du Secrétaire général sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques; note du Secrétaire général sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation pour l'interdiction complète des essais nucléaires; rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur la question des missiles sous tous ses aspects; rapport de synthèse du Secrétaire général concernant la suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la *Licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires*, la réduction du danger nucléaire et le désarmement nucléaire (2); rapport du Secrétaire général sur les mesures visant à empêcher des terroristes d'acquérir des armes de destruction massive (2); rapport du Secrétaire général sur les mesures visant à renforcer l'autorité du Protocole de Genève de 1925; rapport de synthèse du Secrétaire général sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient et sur le risque de prolifération nucléaire dans la région (2); rapport du Secrétaire général sur la sécurité internationale et le statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie;
    - ii) Commission du désarmement : services fonctionnels pour les réunions : groupe de travail (30);
    - iii) Conférence en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (2009) :
      - a. Services fonctionnels pour les réunions : Bureau de la Conférence (2); réunions de la Conférence (6);
      - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents officiels (8); rapport final de la Conférence;
    - iv) Conférence de 2010 des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires :
      - a. Services fonctionnels pour les réunions : deuxième et troisième sessions du Comité préparatoire de la Conférence d'examen de 2010 : séances plénières (40); Bureau du Comité préparatoire (y compris les consultations présession) (16);
      - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents officiels (40); documents de travail (40); rapport du Comité préparatoire (2);

- v) Groupes spéciaux d'experts : Groupe d'experts gouvernementaux sur la question des missiles sous tous ses aspects (2008) :
  - a. Services fonctionnels pour les réunions du Groupe (10);
  - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de travail (10);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
  - i) Brochures, plaquettes, planches murales et dossiers d'information : brochures sur les questions liées aux armes de destruction massive (2);
  - ii) Promotion d'instruments juridiques : suivi de l'application des décisions des conférences d'examen et des réunions sur les accords de désarmement concernant les armes de destruction massive, en particulier la compilation des réponses en vue de l'échange annuel d'informations sur les mesures de confiance entre les États parties à la Convention sur les armes biologiques;
  - iii) Bilans politiques, études, recueils, documents de référence, mémoires, éléments de discussion et déclarations du Secrétaire général sur la question des armes de destruction massive;
  - iv) Appui fonctionnel au mécanisme d'enquête créé par le Secrétaire général en ce qui concerne les utilisations présumées d'armes biologiques, mise à jour des directives et des procédures concernant ces enquêtes et actualisation de la liste d'experts; appui fonctionnel aux travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 et à ses experts; appui fonctionnel concernant la question de la sécurité internationale et du statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie;
  - v) Suivi et analyse des évolutions et tendances dans le domaine des armes de destruction massive; gestion d'une base de données et fourniture aux États Membres, sur leur demande, de services consultatifs et d'avis analytiques, pour les aider dans le cadre de leurs délibérations, de leurs négociations et de la recherche d'un consensus, et aux États parties, pour les aider dans leurs négociations lors de conférences et réunions sur des accords multilatéraux de désarmement auxquels ils sont parties;
  - vi) Séminaires à l'intention d'utilisateurs extérieurs : ateliers et colloques sur des questions particulières concernant les armes de destruction massive;
  - vii) Supports techniques : gestion et actualisation d'une base de données complète sur les incidents biologiques; enrichissement et actualisation du site Web du Service.

Tableau 4.12

**Ressources nécessaires : sous-programme 2**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	2 161,0	2 161,0	8	8
Autres objets de dépense	394,4	345,1	–	–
<b>Total</b>	<b>2 555,4</b>	<b>2 506,1</b>	<b>8</b>	<b>8</b>

- 4.31 Le montant de 2 506 100 dollars correspond au maintien de six postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et de deux postes d'agent des services généraux. Les ressources autres que celles affectées à des postes correspondent aux autres dépenses relatives au personnel, aux consultants et aux experts, ainsi que les frais de voyage du personnel. La diminution des dépenses autres que le coût des postes (49 300 dollars) correspond à la diminution des ressources nécessaires pour les consultants, qui s'explique par l'achèvement du rapport sur la question des missiles sous tous ses aspects, tel que prévu dans la résolution 59/67 de l'Assemblée générale.

### **Sous-programme 3**

#### **Armes classiques (et mesures concrètes de désarmement)**

##### *Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 986 400 dollars*

- 4.32 C'est le Service des armes classiques qui est chargé de l'exécution de ce sous-programme. Le sous-programme continuera à tenir compte des nouveaux défis et des nouvelles responsabilités découlant de la conclusion des négociations sur l'élaboration d'un instrument international permettant aux États d'identifier et de tracer les armes légères illicites de façon rapide et fiable; de la poursuite de l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects; du fonctionnement du Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères; de la suite donnée aux recommandations du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner d'autres mesures de renforcement de la coopération internationale en vue de prévenir, combattre et éliminer le courtage illicite des armes légères; de la poursuite de l'universalisation de la participation au Registre des armes classiques de l'ONU et à l'instrument normalisé d'établissement des rapports sur les dépenses militaires; du soutien au Groupe directeur de haut niveau sur le désarmement et le développement; des services fonctionnels assurés aux groupes d'experts gouvernementaux et aux autres réunions dans le domaine des armes classiques; et de l'augmentation des demandes d'assistance de la part des États Membres.
- 4.33 Les bénéficiaires de ce sous-programme sont les États Membres, les départements et organismes du système des Nations Unies, les organismes régionaux et sous-régionaux, la société civile, les organisations non gouvernementales spécialisées et les instituts de recherche.

Tableau 4.13

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès**

**Objectif de l'Organisation** : Promouvoir une plus grande confiance mutuelle entre les États Membres dans le domaine des armes classiques et faire face à l'accumulation déstabilisatrice et excessive d'armes légères, à leur trafic et à leur fabrication

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de l'action internationale visant à prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite d'armes légères	<p>a) Augmentation du nombre d'initiatives prises aux niveaux mondial, régional et national pour appliquer le programme d'action sur les armes légères</p> <p><i>Mesure des résultats</i>            2004-2005 : 482 initiatives            2006-2007 (estimation) : 580 initiatives            2008-2009 (objectif) : 590 initiatives</p>
b) Participation à un niveau élevé des États Membres aux instruments des Nations Unies relatifs aux mesures de confiance dans les questions militaires et de sécurité et nouvel élargissement de la portée de ces instruments	<p>b) i) Nombre d'États inscrits au Registre des armes classiques de l'ONU</p> <p><i>Mesure des résultats</i>            2004-2005 : 115 États            2006-2007 (estimation) : 125 États            2008-2009 (objectif) : 125 États</p> <p>ii) Pourcentage des États communiquant des informations complémentaires sur leurs achats liés à la production nationale et leurs dotations militaires, en attendant les améliorations qui seront apportées au Registre par les États Membres</p> <p><i>Mesure des résultats</i> (pourcentage des États communiquant des informations complémentaires sur leurs achats)            2004-2005 : 10,4 %            2006-2007 (estimation) : 11 %            2008-2009 (objectif) : 12 %</p> <p><i>Mesure des résultats</i> (pourcentage des États communiquant des informations complémentaires sur leurs dotations militaires)            2004-2005 : 14,6 %            2006-2007 (estimation) : 14 %            2008-2009 (objectif) : 15 %</p>

iii) Nombre d'États participant au système des Nations Unies pour l'établissement de rapports normalisés sur les dépenses militaires

*Mesure des résultats*

2004-2005 : 77 États

2006-2007 (estimation) : 86 États

2008-2009 (objectif) : 90 États

c) Renforcement du dialogue international pour promouvoir des mesures de confiance concrètes dans le domaine des armes classiques

c) Augmentation du nombre des initiatives prises aux niveaux mondial, régional et national pour mettre en place des mesures de confiance dans le domaine des armes classiques

*Mesure des résultats*

2004-2005 : non disponible

2006-2007 (estimation) : 3 initiatives

2008-2009 (objectif) : 4 initiatives

---

#### Facteurs externes

- 4.34 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le climat politique est propice aux efforts de désarmement; b) les États Membres sont disposés à appliquer les recommandations; c) toutes les données nécessaires sont transmises en temps voulu; d) il n'y a pas de déficit important dans les ressources extrabudgétaires.

#### Produits

- 4.35 Les produits de l'exercice biennal 2008-2009 seront les suivants :
- a) Services à l'intention des organes intergouvernementaux et des organes d'experts (budget ordinaire) :
- i) Assemblée générale – Première Commission (désarmement et sécurité internationale) :
- a. Services fonctionnels pour les réunions (2);
- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Secrétaire général sur la maîtrise des armements classiques aux niveaux régional et sous-régional (2); rapport du Secrétaire général sur l'information objective concernant les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires (2); rapport du Secrétaire général sur le Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies (2); rapport de synthèse du Secrétaire général sur l'assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères et sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects; rapport de synthèse du Secrétaire général sur l'assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères et sur la consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement et sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects; rapport du Secrétaire général sur les travaux du Groupe d'experts gouvernementaux sur la poursuite du fonctionnement du Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies et son

- évolution; rapport du Secrétaire général sur les travaux du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier la faisabilité, l'étendue et les projets de paramètres d'un instrument juridique contraignant établissant des critères internationaux pour l'importation, l'exportation et le transfert des armes classiques; rapport du Secrétaire général sur les travaux du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier de nouveaux moyens de renforcer la coopération sur la question des munitions; rapport du Secrétaire général sur la relation entre le désarmement et le développement (2);
- ii) Commission du désarmement : service fonctionnel des réunions : groupe de travail (30);
  - iii) Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (2008) :
    - a. Service fonctionnel des séances de la Réunion (10);
    - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : document final; documents de travail (20);
  - iv) Conseil de sécurité : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Secrétaire général sur les armes légères (2);
  - v) Groupes spéciaux d'experts : Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier la faisabilité, l'étendue et les projets de paramètres d'un instrument juridique contraignant établissant des critères internationaux pour l'importation, l'exportation et le transfert des armes classiques (2008) :
    - a. Services fonctionnels pour les réunions du Groupe (30);
    - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de travail (10);
  - vi) Groupes spéciaux d'experts : Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier de nouveaux moyens de renforcer la coopération sur la question des munitions (2008) :
    - a. Services fonctionnels pour les réunions du Groupe (30);
    - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de travail (10);
  - vii) Groupes spéciaux d'experts : Groupe d'experts gouvernementaux sur la poursuite du fonctionnement du Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies et son évolution (2009) :
    - a. Services fonctionnels pour les réunions du Groupe (40);
    - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de travail (10);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Publications en série : brochure sur le Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies;
  - ii) Publications isolées : brochure sur le commerce des armes; principales conclusions du Groupe d'experts gouvernementaux sur le Registre des armes classiques; brochure des Nations Unies sur l'instrument normalisé pour la notification des dépenses militaires; brochure sur le Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères; divers documents sur les armes légères; publication destinée à encourager l'application de l'Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre; directives

concernant la communication d'informations au Registre des armes classiques de l'ONU.

- iii) Promotion d'instruments juridiques : réunion officieuse de délégations concernant le Registre des armes classiques de l'ONU, tenue au Siège de l'Organisation pendant la session de la Première Commission (2); réunions du Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères (8); réunions du Groupe d'États intéressés par des mesures concrètes de désarmement (8); réunions du Groupe directeur de haut niveau sur le désarmement et le développement; liaison avec Interpol pour élaborer des actions tendant à promouvoir l'Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre et à en soutenir l'application; réunions d'autres équipes spéciales interorganisations dans le domaine du désarmement; collecte et diffusion d'informations communiquées par les États sur l'application du Programme d'action des Nations Unies sur les armes légères et de l'Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre;
  - iv) Bilans politiques, études, recueils, documents de référence, mémoires, éléments de discussion et déclarations du Secrétaire général sur des questions liées aux armes classiques;
  - v) Communiqués et conférences de presse : communiqués de presse sur les questions relatives aux armes classiques;
  - vi) Séminaires à l'intention des utilisateurs extérieurs : ateliers et colloques sur les questions relatives aux armes classiques, y compris les armes légères, et sur la relation entre le désarmement et le développement;
  - vii) Documents audiovisuels : supports utilisés dans le cadre de la stratégie de sensibilisation (affiches, expositions, etc.);
  - viii) Rapports techniques : perfectionnement, actualisation et entretien de la base de données du Registre des armes classiques de l'ONU; projet pilote pour déterminer la faisabilité de la communication en ligne de rapports par les États Membres au Registre des armes classiques de l'ONU; mise à niveau, actualisation et entretien de la base de données sur l'instrument normalisé des Nations Unies pour la notification des dépenses militaires; mise à niveau, actualisation et entretien de la base de données en ligne du Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères; mise au point d'une base de données sur les pratiques nationales en matière de marquage des armes légères; actualisation et entretien de la base de données sur les mesures de confiance dans le domaine des armes classiques; mise en ligne d'informations et d'autres documents de l'ONU sur la page Web du Service des armes classiques;
- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : services consultatifs à la demande des gouvernements, y compris missions d'inspection aux fins du contrôle de l'exécution des projets de désarmement en cours et de l'évaluation des projets supplémentaires proposés par les États Membres (6 missions).
  - ii) Formation : soutien aux États Membres dans l'application de l'Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre.

Tableau 4.14

**Ressources nécessaires : sous-programme 3**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	2 559,1	2 737,2	10	10
Autres objets de dépense	860,8	1 249,2	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>3 419,9</b>	<b>3 986,4</b>	<b>10</b>	<b>10</b>
Fonds extrabudgétaires	1 233,3	1 053,1	–	–
<b>Total</b>	<b>4 653,2</b>	<b>5 039,5</b>	<b>10</b>	<b>10</b>

- 4.36 Le montant demandé de 2 737 200 dollars permettra de continuer à financer 10 postes et résulte de l'effet-report du poste P-5 (178 100 dollars) créé pendant l'exercice biennal 2006-2007. Le montant demandé pour les autres objets de dépense, en augmentation de 388 400 dollars, devrait couvrir d'autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts, ainsi que les frais de voyage. Cette augmentation s'explique par a) le personnel temporaire affecté aux services fonctionnels pour les groupes d'experts gouvernementaux sur le traité sur le commerce des armes et sur les munitions, et les préparatifs de la troisième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action sur les armes légères et par b) le montant à payer au titre des consultants et experts par suite de l'accroissement du nombre des réunions de groupes d'experts, qui est passé de six en 2006-2007 à neuf en 2008-2009, compensé en partie par le non-renouvellement des dépenses exceptionnelles approuvées au titre de l'exercice biennal 2006-2007 pour le Groupe d'experts gouvernementaux sur le Registre des armes classiques de l'ONU.

#### **Sous-programme 4**

##### **Information et sensibilisation**

###### *Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 511 400 dollars*

- 4.37 Le sous-programme est exécuté par le Service de l'information et de la sensibilisation, qui continuera de fournir une information objective, impartiale et actualisée aux bénéficiaires du sous-programme, à savoir les États Membres, les États parties aux accords multilatéraux de désarmement, les organisations et institutions intergouvernementales, les départements et institutions du système des Nations Unies, les instituts de recherche et d'enseignement, et la société civile, en particulier les organisations non gouvernementales, les médias et le public.
- 4.38 Les activités d'information et de sensibilisation menées dans le cadre de ce sous-programme couvrent toutes les composantes du désarmement multilatéral, une attention particulière étant portée aux domaines prioritaires de fond du Bureau – armes de destruction massive et armes classiques, en particulier les armes légères. Le Service continuera de mener ses activités d'information et d'éducation en coopération avec les autres services et départements, tout particulièrement avec le Département de l'information, ainsi qu'avec des organisations de la société civile, notamment des organisations non gouvernementales et universitaires. Le Département continuera de veiller à ce que les recommandations formulées dans l'étude de

l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération de 2002 soient appliquées par les gouvernements et par d'autres organismes des Nations Unies et organisations de la société civile et multipliera ses propres activités à cet effet. En outre, on aura de plus en plus recours aux moyens électroniques de diffusion et d'échange de l'information, notamment pour concevoir des pages Web spécialisées et des fichiers d'adresses électroniques.

Tableau 4.15

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès**

**Objectif de l'Organisation** : Fournir aux États Membres et au public une information objective, impartiale et actuelle sur les activités de désarmement

**Réalisations escomptées (Secrétariat)**

**Indicateurs de succès**

a) Utilisation accrue des supports d'information du Bureau des affaires de désarmement et meilleur accès à ces supports

a) i) Consignation des opinions exprimées par les utilisateurs finals sur l'utilité et la pertinence des supports d'information

*Mesure des résultats*

2004-2005 : non disponible

2006-2007 (estimation) : 30 réponses à un sondage sur l'Annuaire du désarmement des Nations Unies

2008-2009 (objectif) : 35 réponses à un sondage sur l'Annuaire du désarmement des Nations Unies

ii) Nombre et durée moyenne des consultations du site Web du Bureau des affaires de désarmement

*Mesure des résultats* (nombre moyen de consultations par mois)

2004-2005 : 1 025

2006-2007 (estimation) : 1 050

2008-2009 (objectif) : 1 100

*Mesure des résultats* (nombre moyen de pages vues par mois)

2004-2005 : 8 296

2006-2007 (estimation) : 9 000

2008-2009 (objectif) : 9 050

*Mesure des résultats* (durée moyenne des consultations)

2004-2005 : 1 h 45

2006-2007 (estimation) : 2 heures

2008-2009 (objectif) : 2 heures

iii) Accroissement du nombre d'heures de participation aux séances d'information sur le désarmement

	<p><i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 900 heures de participation (par an) 2006-2007 (estimation) : 1 000 heures de participation (par an) 2008-2009 (objectif) : 1 000 heures de participation (par an)</p>
b) Amélioration de la préparation des États en vue d'entamer des délibérations et négociations multilatérales dans le domaine du désarmement	b) i) Augmentation du volume d'informations précises et objectives concernant différents aspects du désarmement communiquées aux États Membres par des moyens électroniques  <p><i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 20 communications électroniques par an aux États Membres 2006-2007 (estimation) : 40 communications électroniques par an aux États Membres 2008-2009 (objectif) : 40 communications électroniques par an aux États Membres</p> <p>ii) Augmentation, grâce à des mesures dynamiques, du nombre de réactions des États Membres aux notes distribuées par le Bureau des affaires de désarmement les conviant à faire connaître leurs points de vue sur les questions visées, ou sur les informations demandées dans les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : réponses de 51 États Membres 2006-2007 (estimation) : réponses de 60 États Membres 2008-2009 (objectif) : réponses de 65 États Membres</p>
c) Application des recommandations de l'étude de l'ONU faite en 2002 sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération	c) Nombre des activités menées à l'échelon national, régional et mondial pour donner suite à ces recommandations  <p><i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 130 activités 2006-2007 (estimation) : 65 activités 2008-2009 (objectif) : 100 activités</p>

---

### Facteurs externes

- 4.39 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le climat politique est propice aux efforts de désarmement; b) les États Membres sont disposés à appliquer les recommandations; c) l'opinion publique est favorable à l'application des nouvelles normes; d) toutes les données nécessaires sont communiquées en temps voulu.

## Produits

4.40 Les produits de l'exercice biennal 2008-2009 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
  - i) Assemblée générale – Première Commission (désarmement et sécurité internationale) :
    - a. Services fonctionnels pour les réunions (2);
    - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : note du Secrétaire général sur l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (2); rapport du Secrétaire général sur les vues et observations sur les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale (2); rapport du Secrétaire général sur le respect des normes relatives à l'environnement dans le cadre des accords de désarmement et de maîtrise des armements (2); rapport du Secrétaire général sur la promotion du multilatéralisme dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération (2); rapport du Secrétaire général sur le Conseil consultatif pour les questions de désarmement (2); rapport du Secrétaire général sur le Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement; rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations formulées dans l'étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération;
  - ii) Conseil consultatif pour les questions de désarmement;
    - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions du Conseil consultatif (4);
    - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documentation de présession (28); documentation de session (8); documentation d'après session (4);
  - iii) Groupes spéciaux d'experts : Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale (2009);
    - a. Services fonctionnels pour les réunions (6);
    - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documentation de session (10);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
  - i) Publications en série : résolutions et décisions ayant trait au désarmement adoptées par l'Assemblée générale (2); bulletin sur la vie des organisations non gouvernementales (2); rapports spéciaux (4); *Annuaire des Nations Unies sur le désarmement* (2);
  - ii) Publications isolées : publications spéciales (brochures, dépliants, dossiers publicitaires, guides, affiches) (4);
  - iii) Expositions, visites guidées, conférences; séances d'information pour les groupes de visiteurs ou à l'extérieur; organisation de stages par le Département et accueil des stagiaires;
  - iv) Manifestations spéciales : groupe consultatif sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (2); activités de désarmement menées par le Messenger de la paix nommé par le Secrétaire général; application des recommandations de l'étude menée en 2002 par l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération; équipe spéciale interorganisations pour l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (2); organisation matérielle et technique de la

participation des organisations non gouvernementales aux conférences sur le désarmement multilatéral ainsi qu'aux manifestations spéciales;

- v) Supports techniques : version en ligne de l'*Annuaire des Nations Unies sur le désarmement* (2); mise à jour du site du Département des affaires de désarmement, *Newslinks* (8); gestion et perfectionnement du site sur la paix et la sécurité grâce au désarmement (<http://disarmament.un.org>); gestion et actualisation du site de ressources consultables en ligne pour l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération; gestion de la base de données sur les accords conclus en matière de désarmement et de réglementation des armes; gestion de la bibliothèque de références sur le désarmement et actualisation de la base de données de bibliothèque électronique; affichage de tous les autres documents publiés par le Bureau des affaires de désarmement; appui, gestion et perfectionnement continu des infrastructures télématiques utilisées par le Département; mise à jour des présentations sous logiciel PowerPoint consacrées au désarmement; affichage sur le Web des résolutions et décisions de l'Assemblée générale;
- vi) Promotion d'instruments juridiques : bilans politiques, études, recueils, documents de référence, mémoires, entretiens et déclarations;
- vii) Séminaires à l'intention d'utilisateurs extérieurs : colloques et tables rondes sur les questions de désarmement (4), notamment l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération.

Tableau 4.16

**Ressources nécessaires : sous-programme 4**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	2 012,4	2 012,4	8	8
Autres objets de dépense	737,2	499,0	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>2 749,6</b>	<b>2 511,4</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
Fonds extrabudgétaires	168,5	186,0	–	–
<b>Total</b>	<b>2 918,1</b>	<b>2 697,4</b>	<b>8</b>	<b>8</b>

- 4.41 Le montant demandé de 2 511 400 dollars, en augmentation de 238 200 dollars, permettra de continuer à financer huit postes et de couvrir d'autres dépenses de personnel, le coût des services de consultants et d'experts et les frais de voyage. La diminution au titre des autres objets de dépense s'explique surtout par l'achèvement des travaux du Groupe d'experts gouvernementaux chargés d'étudier la vérification sous tous ses aspects créé par la résolution 59/60 de l'Assemblée générale.

## Sous-programme 5 Désarmement régional

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 345 700 dollars*

- 4.42 On s'accorde généralement à reconnaître que le désarmement régional peut jouer un rôle déterminant en contribuant à promouvoir et à renforcer les efforts déployés au niveau international aux fins du désarmement mondial. En conséquence, ce sous-programme vise à promouvoir et renforcer les initiatives régionales et sous-régionales en vue de promouvoir et de consolider la paix et la sécurité internationales.
- 4.43 Le sous-programme est exécuté par le Service du désarmement régional comprenant le Groupe des activités régionales, le Centre régional pour la paix et le désarmement en Afrique, le Centre régional pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et le Centre régional pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Tableau 4.17

### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

**Objectif de l'Organisation :** Promouvoir et renforcer les efforts internationaux en faveur du désarmement mondial et de la paix et de la sécurité internationales, en appuyant et en encourageant les mesures et initiatives régionales de désarmement fondées sur des démarches librement arrêtées entre les États de la région et compte tenu des intérêts légitimes des États en matière d'autodéfense et des particularités de chaque région

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Possibilités accrues de coopération, coordination et collaboration à l'échelle régionale entre les États et les organisations régionales et sous-régionales sur les questions liées au désarmement, à la non-prolifération et à la paix et la sécurité régionales et internationales	a) Nombre des activités (consultations régionales, colloques régionaux, ateliers et activités de formation sur le renforcement des capacités, publications, activités de mobilisation et de sensibilisation en matière d'adhésion universelle aux traités et d'application intégrale des résolutions) menées aux échelons national, sous-régional et régional  <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 128 activités 2006-2007 (estimation) : 130 activités 2008-2009 (objectif) : 135 activités
b) Plus grande coopération entre les entités nationales, régionales et sous-régionales à l'intérieur de chaque région et sous-région dans les domaines du désarmement, de la non-prolifération sous tous ses aspects et de la paix et la sécurité régionales et internationales	b) i) Nombre des entités nationales, régionales et sous-régionales participant aux manifestations organisées par le Service du désarmement régional

*Mesure des résultats*

2004-2005 : 249 entités

2006-2007 (estimation) : 249 entités

2008-2009 (objectif) : 249 entités

- b) ii) Nombre des mesures de collaboration mises en place par les entités régionales, sous-régionales et nationales

*Mesure des résultats*

2004-2005 : 64 demandes/mesures

2006-2007 (estimation) : 64 demandes/mesures

2008-2009 (objectif) : 70 demandes/mesures

- c) Capacité accrue des entités nationales, régionales et sous-régionales d'appliquer des mesures en matière de désarmement, de non-prolifération sous tous ses aspects, et de paix et sécurité régionales et internationales

- c) Nombre des programmes formulés par les entités nationales, régionales et sous-régionales pour appliquer de telles mesures

*Mesure des résultats*

2004-2005 : non disponible

2006-2007 (estimation) : non disponible

2008-2009 (objectif) : 55 programmes

---

### Facteurs externes

- 4.44 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le climat politique est propice aux efforts de désarmement; b) il n'y a pas de déficit important dans les ressources extrabudgétaires c) les États Membres sont disposés à appliquer les recommandations; d) les organisations régionales apportent leur coopération.

### Produits

- 4.45 Les produits de l'exercice biennal 2008-2009 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
- i) Assemblée générale – Première Commission (désarmement et sécurité internationale) :
- a. Services fonctionnels pour les réunions (2);
- b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Rapports du Secrétaire général sur : le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (2); le renforcement de la paix et de la sécurité dans la région de la Méditerranée (2); le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (2); le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique (2); le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (2); les mesures de confiance dans le contexte régional et sous-régional (2); et la contribution aux rapports du Secrétaire général sur : la coopération entre l'Organisation des Nations

- Unies et les organisations régionales et autres; les femmes, la paix et la sécurité (2);
- ii) Comité spécial de l’océan Indien : service des réunions (3);
  - iii) Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale : service des réunions (4); appui fonctionnel aux conférences, séminaires, ateliers et réunions d’experts (fonds extrabudgétaires);
- b) Autres activités de fond (fonds extrabudgétaires) :
- i) Publications en série : *Perspectives régionales*, Centre régional pour l’Amérique latine et les Caraïbes (6); *Bulletin africain de la paix* (2); *African Disarmament Digest* (consultable sur le Web) (4);
  - ii) Publications isolées : fiche de synthèse sur le Mécanisme régional de coordination de l’action concernant les armes légères (2); note d’orientation du centre régional de Lima (6); rapports sur les conférences spéciales publiés par les centres régionaux de Lomé et de Lima; manuel, programme d’enseignement et outils de formation, publications, dossiers et brochures publiés par le centre régional de Lima; fiches de synthèse sur la situation des différents pays de la région en ce qui concerne les accords sur les questions de sécurité, publiées par le centre régional de Lima; publications concernant les réunions régionales du centre régional de Katmandou (2); rapport sur l’impact des armes légères sur la sécurité commune en Afrique; brochure sur les activités du centre régional de Lima (2); brochure sur les activités du centre régional de Katmandou (2); brochure sur les activités du centre régional de Lomé; manuel de formation pour les parlementaires, les forces armées et les forces de sécurité; programme d’enseignement et outils de formation sur la maîtrise des armements pour les organisations de la société civile en Afrique, publiés par le centre régional de Lomé;
  - iii) Supports techniques : gestion de la bibliothèque et du site Web du centre régional de Lomé; gestion et actualisation du site Web et des bases de données du centre régional de Lima; gestion et actualisation du Registre des armes légères pour l’Afrique dans le cadre du projet de Régime de transparence et de surveillance des armes légères en Afrique;
  - iv) Promotion des instruments juridiques : consultations ou réunions avec des organisations régionales et sous-régionales en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Europe, en Amérique latine et dans les Caraïbes et en Asie occidentale (20); réunions et consultations en vue de l’entrée en vigueur et de l’application du Traité portant création d’une zone exempte d’armes nucléaires en Afrique (Traité de Pelindaba); bilans politiques, études, recueils, documents de référence, exposés, points à aborder et déclarations à l’intention du Secrétaire général; rapports sur les conférences, séminaires, ateliers et réunions d’experts du Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale; atelier sur la promotion de l’universalité des conventions et traités en matière de désarmement (2); activités d’information et de sensibilisation à l’appui de la Convention sur l’interdiction des mines, de la Convention sur l’interdiction ou la limitation de l’emploi de certaines armes classiques et de ses protocoles; adaptation du Code de conduite pour les forces armées et de sécurité en Afrique, en collaboration avec la Commission de l’Union africaine, aux particularismes sous-régionaux;
  - v) Séminaires à l’intention des utilisateurs extérieurs : activités sous-régionales de suivi des séminaires régionaux de sensibilisation à l’application des résolutions 1540 (2004)

et 1673 (2006) du Conseil de sécurité (6); ateliers sous-régionaux sur les suites données à la Conférence des Nations Unies de 2006 chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'application du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (6); réunions sur le désarmement dans la région Asie-Pacifique (6); ateliers, séminaires et stages de formation sur diverses questions de désarmement dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes (4); atelier sur l'adoption d'un mécanisme concernant les armes légères ayant force obligatoire en Afrique centrale (2); stage de formation pour les commissions parlementaires chargées des questions de défense en Afrique; programme de formation sur le contrôle des armes légères pour l'Afrique australe; ateliers et séminaires sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (centre régional pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes et centre régional pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique) (6); ateliers et séminaires sur le rôle des femmes dans le désarmement, la paix et la sécurité;

- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) : projets sur le terrain : collecte et destruction d'armes (à la demande d'États Membres des régions d'Afrique et d'Amérique latine et des Caraïbes).

Tableau 4.18

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actualisation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	2 533,6	2 855,9	9	10
Autres objets de dépense	597,3	489,8	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>3 130,9</b>	<b>3 345,7</b>	<b>9</b>	<b>10</b>
Fonds extrabudgétaires	3 709,0	3 597,4	–	–
<b>Total</b>	<b>6 839,9</b>	<b>6 943,1</b>	<b>9</b>	<b>10</b>

- 4.46 Le montant demandé de 3 345 700 dollars, en augmentation de 214 800 dollars, permettra de financer 10 postes et de couvrir d'autres dépenses de personnel, le coût des services de consultants et d'experts et les frais de voyage, notamment pour apporter un soutien aux réunions du Comité consultatif permanent sur les questions de sécurité en Afrique centrale. Cette augmentation correspond à la réaffectation d'un poste P-4 de la direction exécutive et de l'administration et à une hausse des frais de voyage, principalement pour permettre aux directeurs des centres régionaux de participer à des réunions, compensée en partie par la diminution des crédits nécessaires pour financer les services de consultants et d'experts, entraînée par la baisse des ressources nécessaires au titre de l'organisation des réunions ministérielles et autres du Comité consultatif permanent.

## D. Appui au programme

### *Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 195 000 dollars*

- 4.47 Le Service administratif fournit des services d'appui au Bureau des affaires de désarmement en ce qui concerne les questions de personnel, l'administration budgétaire et financière, la planification des ressources et l'utilisation des services communs, ainsi qu'un appui administratif aux organes directeurs et aux réunions d'autres organes, en tant que de besoin.

Tableau 4.19

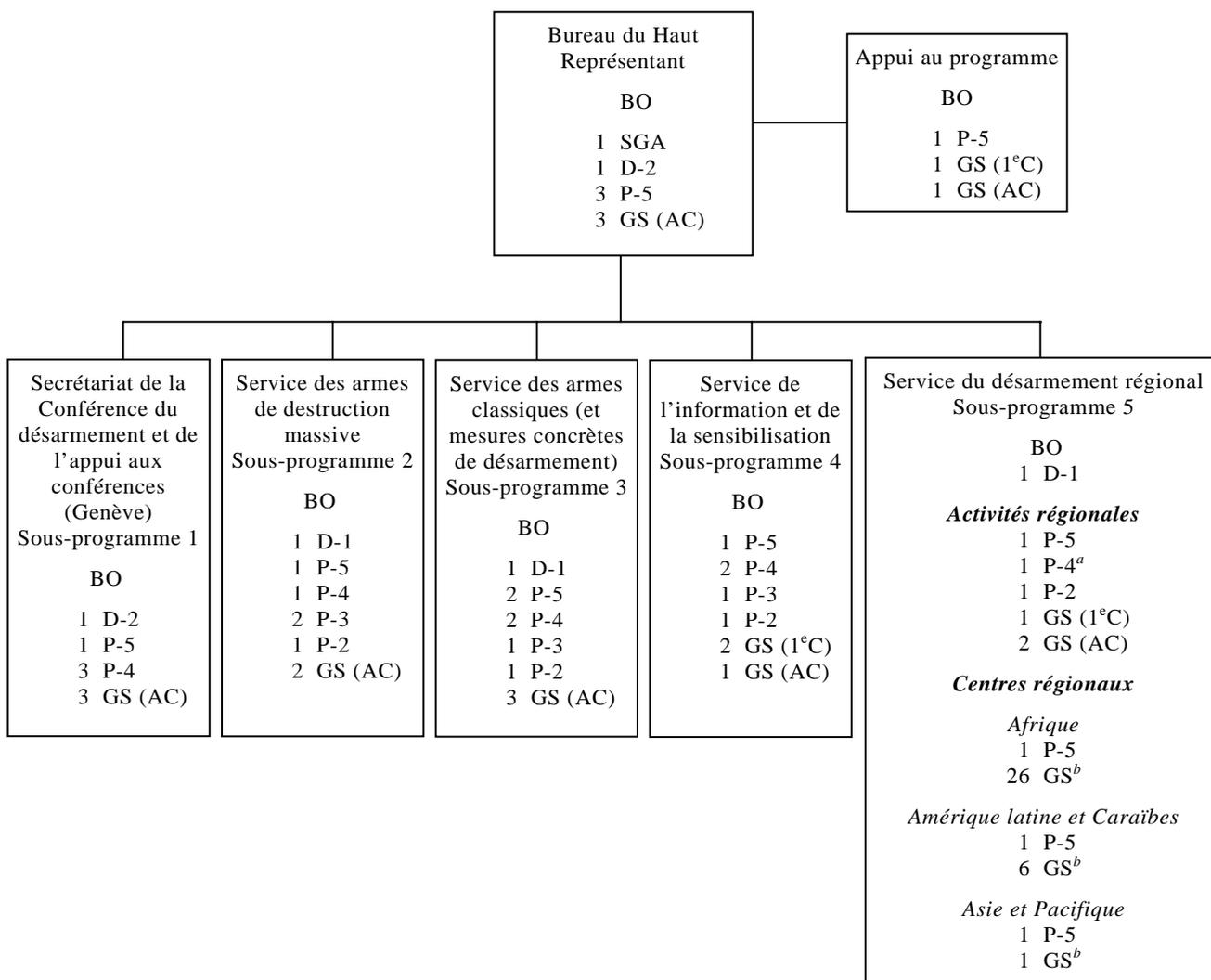
### **Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	703,4	703,4	3	3
Autres objets de dépense	548,8	491,6	–	–
<b>Total</b>	<b>1 252,2</b>	<b>1 195,0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

- 4.48 Le montant demandé de 703 400 dollars permettra de continuer à financer trois postes. Les ressources non affectées à des postes sont en diminution de 57 200 dollars, du fait surtout de la baisse des ressources nécessaires au titre du mobilier et du matériel (en raison des remplacements pendant l'exercice biennal actuel), des frais de communication (sur la base des dépenses constatées antérieurement) et des frais d'impression (le Bureau ayant de plus en plus recours à la publication assistée).

## Bureau des affaires de désarmement

### Projet d'organigramme et de répartition des postes pour l'exercice biennal 2008-2009



*Abréviations* : BO = budget ordinaire, SGA = Secrétaire général adjoint, GS = agent des services généraux, 1<sup>re</sup> = 1<sup>re</sup> classe, AC = Autres classes.

<sup>a</sup> Transfert.

<sup>b</sup> Postes temporaires financés sur les ressources extrabudgétaires.

Annexe

**Produits de l'exercice biennal 2006-2007 non reconduits en 2008-2009**

<i>A/60/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
<b>Négociations multilatérales sur la limitation des armements, le désarmement et la non-prolifération</b>			
4.25 a) iii) b.	Groupe d'experts gouvernementaux créé en application de la décision prise à la deuxième Conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques : rapports	3	Fin de mandat
4.25 a) iii) b.	Groupe d'experts gouvernementaux créé en application de la décision prise à la deuxième Conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques : documents publiés pendant la session	30	Fin de mandat
4.25 a) iii) b.	Groupe d'experts gouvernementaux créé en application de la décision prise à la deuxième Conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques : documents publiés après la session	9	Fin de mandat
4.25 a) iii) b.	Groupe d'experts gouvernementaux créé en application de la décision prise à la deuxième Conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques : documents publiés avant la session	30	Fin de mandat
4.25 b) iii)	Conception et gestion du site Web de la Conférence du désarmement	1	Fin de mandat
<b>Total partiel</b>		<b>73</b>	
<b>Armes classiques (et mesures concrètes de désarmement)</b>			
4.34. b) i)	Divers documents sur les armes légères	1	Publication isolée
4.34. b) i)	Brochure sur le Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères	1	Publication isolée
4.34. b) i)	Brochure sur le Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies : faits et chiffres	1	Publication isolée
<b>Total partiel</b>		<b>3</b>	
<b>Désarmement régional</b>			
4.44 b) i)	Note de synthèse sur le désarmement en Afrique	4	Publication isolée
4.44 b) i)	Study Series on African Conflicts	4	Publication isolée
<b>Total partiel</b>		<b>8</b>	
<b>Total</b>		<b>84</b>	